JE SOUSSIGNE  M  Philippe Nydong Archevèque de Raray

Reconnait devoir la somme de 500000 € au propriétaire du compte 008fg87872.8

Pour le cas où mon décès interviendrait avant le remboursement total du présent prêt, mes héritiers seront tenus solidairement de le rembourser dans les conditions prévues ci-dessus.

Fait à Raray le 11 mai 2001

Philippe Nydong